

POUR DIFFUSION IMMEDIATE

UNE MEILLEURE STRATEGIE DE REPRISE D'ACTIVITE – CLE DE LA SURVIE DES PME FRANÇAISES

Paris – 8 septembre 2017

Une étude* publiée aujourd'hui par MS Amlin, assureur mondial des risques d'entreprises, montre que les entreprises françaises perçoivent une diversification et une intensification des risques pouvant affecter leurs activités. 79% d'entre elles souhaitent être conseillées et accompagnées pour réussir la mise en œuvre d'un Plan de continuité d'activité (PCA) et souscrire une assurance pertes d'exploitation¹.

Selon l'enquête, parmi les risques les plus présents à l'esprit des professionnels sont identifiés :

- les cyber-attaques, évoquées par 28 % des entreprises interrogées (à noter que l'étude a été réalisée au moment des attaques de cet été);
- les incendies ou explosions (16 %),
- les pannes informatiques (8 %),
- les départs de collaborateurs clés (7 %) et enfin, les carences dans la chaîne d'approvisionnement (6 %).

Près d'un dirigeant sur quatre a déjà subi les conséquences d'un arrêt d'activité au cours des trois dernières années, et 10% des dirigeants interrogés ont connu plus d'une interruption d'activité lors de cette période.

Les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires annuel supérieur à 150 millions d'euros sont plus susceptibles de subir des interruptions fréquentes (19% des personnes interrogées contre 10% pour l'ensemble).

L'enquête a confirmé que les entreprises étaient généralement insuffisamment ou incorrectement assurées contre les risques de pertes d'exploitation : deux tiers des entreprises bénéficient de la garantie pertes d'exploitation et 74% d'entre elles indiquent qu'elles n'ont pas été indemnisées suite à une interruption de leur activité.

Fait significatif, 47% des personnes interrogées n'avaient pas mis en place un PCA. Pour les PME qui réalisent un CA annuel inférieur à 20 millions d'euros, ce pourcentage passe à 72%. Parmi les principales

¹ L'assurance pertes d'exploitation permet à l'entreprise de compenser les effets d'une perte de marge brute due à la baisse du chiffre d'affaires (suite à un sinistre garanti) et de faire face à ses charges fixes en couvrant les frais généraux permanents (amortissements, impôts et taxes, loyers, rémunération du personnel, intérêts d'emprunt...).

raisons invoquées pour justifier l'absence d'un PCA figurent le manque de moyens humains (38 % des répondants) et le manque d'informations sur le sujet, cité par 32 %.

Les garanties pertes d'exploitation sont le plus souvent souscrites auprès d'un courtier (38%) ou d'un assureur (32%) qui, dans 62% des cas, n'ont pas exigé un PCA. Et seule la moitié des courtiers et des assureurs ont conseillé à leurs clients de mettre en œuvre un tel plan.

« Les résultats de l'enquête font apparaître un vrai besoin d'accompagnement des PME en France dans la mise en œuvre d'un PCA et la souscription de garanties pertes d'exploitation, » a déclaré Alexandre Martinache, Country Manager de l'activité française de MS Amlin. « Je constate que 23% des répondants citent les assureurs comme des acteurs susceptibles de les aider sur ce terrain, ce qui dénote une évolution positive de notre image. Nous avons donc bien un rôle à jouer. MS Amlin va poursuivre le travail initié en étroite collaboration avec les courtiers pour sensibiliser les dirigeants de PME et les aider à mieux appréhender leurs risques, tout en leur proposant des solutions sur mesure, étudiées spécifiquement pour leur entreprise. »

MS Amlin sera présent aux Journées du courtage les 12 et 13 septembre prochains au Palais des Congrès de Paris (Stand PA 72).

*MS Amlin a commandé l'enquête auprès de 207 décideurs en prise avec les sujets assurantiels en partenariat avec l'Argus de l'Assurance. L'enquête a été réalisée entre le 8 juin et le 6 août 2017 auprès d'un échantillon de cadres dirigeants, de directeurs financiers, risk managers, directeurs des achats, directeurs HSE et directeurs SI au sein d'entreprises de tous secteurs.

FIN

Pour plus d'informations merci de contacter notre équipe media :

- MS Amlin, Laura Debiée – +33 (0)1 44 70 49 69 ldebiee@msamlin.com
- FTI Consulting, Christina Zinck - +33 (0)1 47 03 68 18 christina.zinck@fticonsulting.com

A propos de MS Amlin

MS Amlin est un assureur et réassureur de premier plan, membre du groupe d'assurance MS&AD, qui figure parmi le top 10 des assureurs mondiaux. Forts d'une expérience de 300 ans, et comptant plus de 2 400 employés répartis dans 26 sites à travers le monde, nous garantissons la continuité pour les entreprises confrontées aux risques les plus complexes et les plus exigeants. Par conséquent, notre action favorise la continuité et le développement dans le monde entier. Notre rôle nous place au premier plan des marchés d'assurance Dommages & Responsabilité Civile, Maritime & Aviation et Réassurance. Nous sommes experts en souscription, avec des moyens techniques adaptés et une connaissance approfondie des secteurs que nous assurons. Notre équipe indemnisation sert de référence à l'industrie en matière de qualité de service, avec une gestion des sinistres efficace, équitable et rapide.



A propos de MS Amlin en France

Notre succursale française est spécialisée dans l'assurance des risques d'entreprises. Nos équipes de souscription et d'indemnisation sont expertes en dommages, responsabilité civile et maritime et aviation. Elles proposent des solutions sur mesure, adaptées aux besoins et à la taille des entreprises. Nous couvrons un champ très large d'entreprises et nous pouvons les accompagner dans leur développement à l'international : PME / PMI, ETI, grandes entreprises et professionnels. Nous sommes présents à Paris, Lyon, Marseille et Strasbourg et nous comptons environ 100 collaborateurs.